

Contribution à l'enquête publique – Emplacement réservé n° 3 à Ifs

Je souhaite déposer une contribution au PLUi-HM de Caen la mer concernant l'emplacement réservé n°3 en vue d'aménager un stationnement le long de l'église Saint André.



Aménager un parking auprès de l'église me semble en contradiction avec l'orientation n°2 du chapitre Mobilité du PADD :

« Rééquilibrer le partage des espaces publics au profit des mobilités actives et des personnes à mobilité réduite. »

1. Ce projet encourage l'usage de la voiture

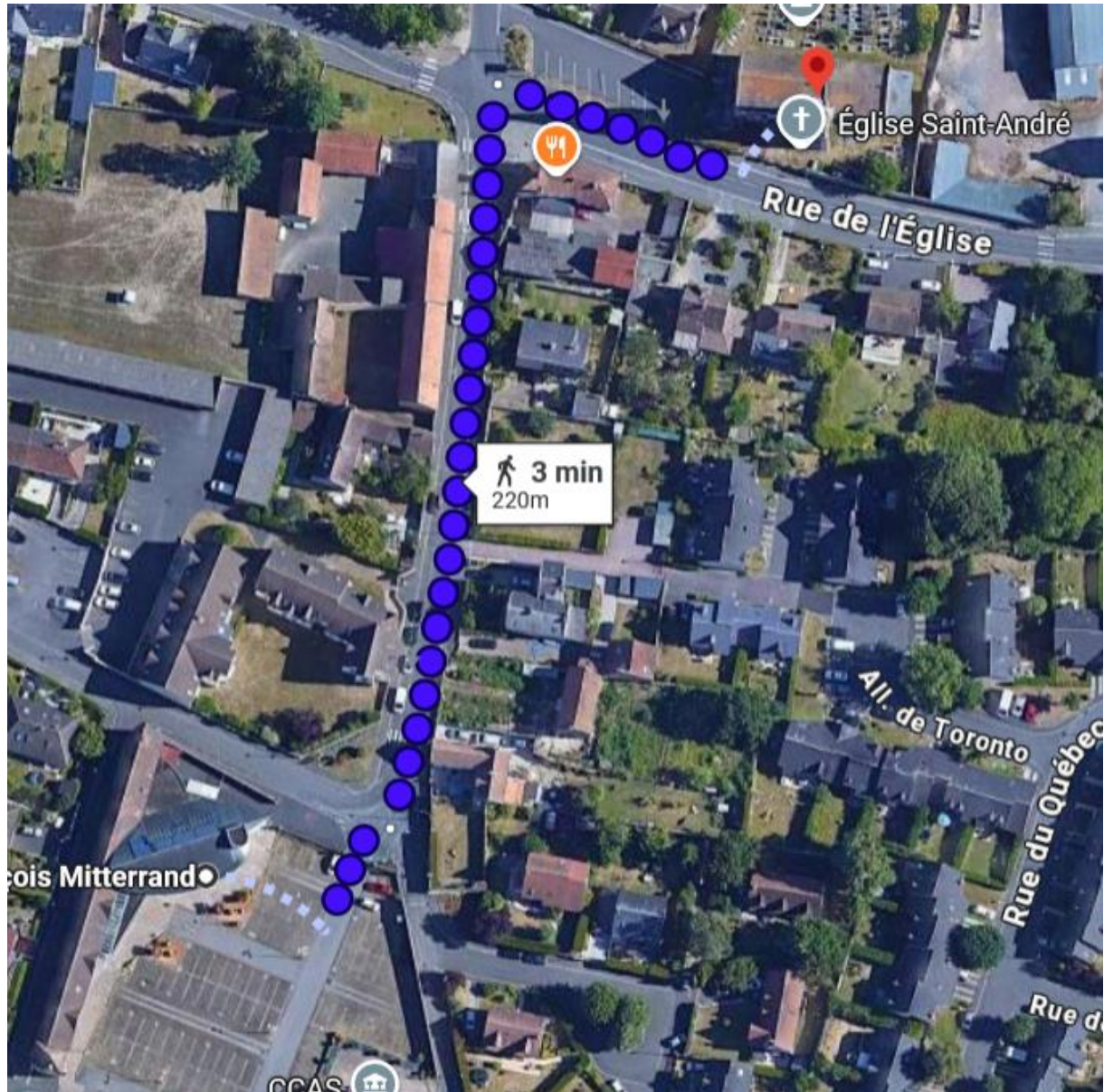
L'installation d'un parking auprès de l'église renforce les habitant-es dans leurs habitudes de déplacement motorisé alors que :

- Une offre de 8 places de stationnement près de l'église existe déjà.
- Un grand parking est situé à 3 minutes à pied sur l'esplanade François Mitterrand

2. La demande en stationnement est faible

La demande en stationnement est faible la plupart du temps compte tenu du fait que les messes n'ont pas lieu toutes les semaines.

Le besoin de stationnement ne s'exprime que lors de cérémonies ponctuelles (mariages, enterrements)



3. Demandes et propositions

Renforcer l'offre de stationnement n'est pas pertinent autour de l'église alors qu'il suffirait de quelques aménagements :

- Réservation d'un emplacement de stationnement pour les PMR sur le parking à proximité de l'église
- Mise en place de panneaux indiquant la proximité du parking de l'esplanade François Mitterrand